



Palissade entre maison avec terrain mitoyen

Par **stephdock76**, le **23/01/2014 à 13:48**

bonjour , je suis propriétaire d'une maison individuelle et ne suis pas propriétaires des palissades , puis je faire les démarches pour pouvoir les changer étant donné leurs états et que les voisins ne veulent pas faire les travaux. Comment puis-je effectuer ces démarches. merci cordialement .

Par **janus2fr**, le **23/01/2014 à 13:50**

Bonjour,
Si vous parlez d'une clôture privative appartenant à votre voisin et entièrement construite sur son terrain, vous n'avez, bien entendu, aucun droit d'y toucher.

Par **stephdock76**, le **23/01/2014 à 14:14**

bonjour , et si je veux faire les travaux à mes dépens car ils sont dans un état limite à tomber . Ou je peux aussi demander à mes voisins leurs accords sur écrit. Par rapport à ma maison il me reste plus que ça à rectifier pour l'esthétique .

Par **janus2fr**, le **23/01/2014 à 16:25**

Avec l'accord des voisins, tout est possible.
Mais n'oubliez pas que ce sera un investissement en pure perte car ce que vous construirez leur appartiendra et ils en feront ce qu'ils voudront, y compris tout démonter !

Par **stephdock76**, le **24/01/2014 à 11:39**

en vous remerciant ceci m'est très utile pour mes démarches .
cordialement